

Appartenance voiture en cas de deces

Par cathie, le 13/11/2009 à 14:54

Bonjour,

mon ami et moi en union libre avons achete une voiture en payant chacun la moitie et à nos deux noms ; en cas de deces de mon ami ses enfants d un premier mariage peuvent t ils reclamer la vente de la voiture ou puis je en garder l usufruit ?